

Discours Royal adressé au 6^{ème} sommet Union européenne -Union africaine

"Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

C'est tout naturellement en s'inscrivant dans le sens de l'histoire et de l'exigence d'un destin partagé que le Maroc s'adresse simultanément à l'Afrique à laquelle il appartient et à l'Europe, partenaire voisine et immédiate.

L'éducation, la culture, la formation professionnelle, la mobilité et la migration : telles sont les priorités de Notre action : au Maroc, en Afrique et dans le cadre de Notre partenariat avec l'Union Européenne.

D'abord et avant tout, parce que c'est sur la jeunesse – notre capital humain - que ces thématiques convergent et que c'est pour elle que le Partenariat entre les deux continents doit investir, pour atteindre son plein potentiel.

Ensuite, parce que ces secteurs majeurs ont été touchés de plein fouet par la pandémie, ce qui exige de nous une action commune d'envergure.

En premier lieu, dans le domaine de l'éducation, rappelons que 94% des élèves du monde ont subi les fermetures des établissements au plus fort de la pandémie. Il nous appartient de sanctuariser la continuité de l'enseignement, en tenant compte du nouveau contexte de transformation digitale de l'éducation. Cette exigence générale est particulièrement vitale en Afrique où 50% de la population ont moins de 20 ans.

Par ailleurs, nos écoles, nos universités et nos établissements de formation professionnelle ont besoin, au même titre que nos économies respectives, d'une relance robuste, pour rattraper les quelque 1.800 milliards d'heures d'apprentissage perdues.

En outre, la pandémie n'a pas non plus épargné la culture, en termes économiques d'abord, du point de vue de son accès ensuite : en ce domaine, le choc a été considérable. Il s'agit donc aujourd'hui de rétablir les coopérations culturelles, afin de relancer le secteur – véritable levier de rapprochement en Afrique, en Europe et entre l'Afrique et l'Europe.

Enfin, la pandémie a démontré qu'en termes de mobilité, les migrants ne portent pas atteinte à l'économie. Ils ont même un impact positif, pour les pays d'accueil – où ils sont souvent des "travailleurs essentiels" - et pour leurs pays d'origine. Il faut donc appréhender la question de la migration pour ce qu'elle est : non pas seulement un défi, mais bien plutôt un condensé d'opportunités.

Nous l'affirmons avec d'autant plus de conviction qu'en Notre qualité de Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration, nous avons toujours souhaité dissiper les malentendus. Telle est d'ailleurs la vocation de l'Observatoire Africain des Migrations, dont Nous avons impulsé la création : objectiver les données ; rétablir les vérités ; concilier les intérêts de l'Afrique et de l'Europe lorsqu'ils semblent contradictoires et substituer, au tout-sécuritaire, le continuum mobilité-développement, dans l'esprit humaniste du Pacte de Marrakech.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Garantir l'éducation, accélérer la formation et l'employabilité de notre jeunesse, promouvoir la culture, ordonner la migration et la mobilité constituent l'enjeu du Partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne.

C'est avec ces objectifs porteurs d'avenir que notre approche du partenariat doit se mettre en phase. Ni l'Afrique ni l'Europe ne peuvent les atteindre en agissant de manière isolée. Notre responsabilité est commune. Notre intérêt ne l'est pas moins.

Puissent nos débats d'aujourd'hui être un pas dans cette direction. Car, la vraie richesse du partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne, n'est pas de réunir 81 pays ; c'est de les engager résolument vers la paix, la stabilité et la prospérité partagée ; c'est-à-dire, vers l'avenir de tous les citoyens, africains et européens".